

<https://dijon.snes.edu/spip/spip.php?article6285>



# Compte-rendu du CDEN 58 du 5 novembre 2021

- SNES académique de Dijon - Départements - Nièvre - Actualités -



Date de mise en ligne : mercredi 1er décembre 2021

---

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

---

Lorsque le CDEN s'est intéressé aux documents relatifs second degré, les représentants de la FSU ont été les seuls à intervenir.

## Évolutions des effectifs dans la Nièvre

(documents de travail)

<https://dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

**Nous avons d'abord dénoncé la baisse globale de 0,5% du rapport heures / élèves (H/E) dans notre département**, en lien avec la suppression de 23 équivalents temps pleins d'enseignants (pour 9 élèves de moins).

## DHG et structures des collèges de la Nièvre

(documents de travail)

<https://dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Nous avons aussi dénoncé que, **lorsque les prévisions de la DSDEN sont annoncées au mois de janvier, celles-ci sont parfois sous évaluées pour certains établissements**, ce qui limite le nombre de créations de classes car beaucoup d'effectifs sont conséquents, au lieu d'emblée de créer deux classes à 16 plutôt qu'une classe à 32 par exemple. **Ainsi les moyens nécessaires pour créer une classe ne sont jamais donnés.**

L'administration fait ensuite trainer les choses pour, parfois, accorder quelques heures (le plus souvent des HSA), quand les collègues se mobilisent et demandent une audience... Le SNES-FSU a d'ailleurs accompagné plusieurs délégations d'établissement cette année encore.

Le plus souvent, les établissements doivent adopter la stratégie du moins pire en prenant sur leurs marges pour créer la division supplémentaire, et ainsi renoncer à des dispositifs pédagogiques et/ou à des dédoublements.

**Lors de l'instance, la DASEN a assumé le fait de donner plus de moyens au premier degré.**

Alors que la situation sanitaire demanderait que tous les moyens possibles soient mis en œuvre pour rattraper le retard accumulé à cause des confinements, la FSU a donc réagi en demandant pourquoi ne peut-on pas donner plus à l'ensemble de l'éducation nationale, vrai investissement pour l'avenir ?

La DASEN n'a pas apporté de réponse à notre question car la réponse a en vérité déjà été apportée par notre ministère : après 1836 postes supprimés en 2021, ce sont encore des centaines de suppressions qui sont annoncées dans le second degré pour 2022 !

De même, nous avons fait le constat que **le dispositif « devoirs faits » voit son enveloppe diminuer en collège**, alors que selon notre ministère, c'est ce dispositif qui résoudrait les difficultés accumulées par les élèves suite à la crise covid. Comment justifier cette baisse ?

Réponse a été faite qu'elle a baissé parce qu'elle a augmentée en lycée.

Là encore, on prend à l'un pour habiller l'autre. La FCPE a fait une intervention pour confirmer que les effectifs nombreux de classe étaient un frein.

**Nous avons ensuite dénoncé les pressions pour prendre des heures supplémentaires qui s'opèrent sur les collèges.** Par exemple, pour ne pas avoir une classe surchargée, on propose de faire plus d'heures pour bénéficier

de groupes. Cela engendre aussi de petits compléments de service qui pourraient être évités si une étude plus fine et respectueuse des conditions de travail était faite. Ces économies engendrent aussi des difficultés à couvrir les besoins de personnels enseignant en particulier sur la zone du Morvan. Il va sans dire que des collègues affectés sur plusieurs établissements s'épuisent et souffrent au quotidien de ces conditions.

La DASEN a été surprise et s'est dite ignorante de ces pressions. Elle a ajouté qu'elle allait se renseigner... auprès des chefs d'établissements !

C'est donc l'assurance que ces pressions continuent.

**Pour conclure**, la FSU est énoncé le fait qu'il est urgent de changer de politique dans l'éducation, qu'il faut substituer la communication et les faux semblants à l'écoute du terrain et à l'investissement massif dans l'Éducation Nationale.

Il en va de l'avenir de la nation.